

# La précarité n'est pas une fatalité !

La casse de l'enseignement supérieur et de la recherche est une réalité. LMD (Licence Master Doctorat), LRU (liberté et responsabilité des universités), plan licence et maintenant l'arrêté licence, jusqu'où sommes nous capables de supporter la dévalorisation de nos diplômes et la constante dégradation de nos conditions d'études et de vie ?

## L'enseignement supérieur au service de la sélection sociale

L'Etat se désengage financièrement et l'université est peu à peu financée par des investissements privés qui sont représentés au sein des instances décisionnelles de l'université, c'est une des sources de la précarisation croissante des travailleur/ses en formation que sont les étudiant-e-s. Les aides sociales n'étant pas à la hauteur des besoins, l'université participe à la sélection sociale. Les enfants des classes populaires sont de moins en moins nombreux à pouvoir y accéder. Ceux/Celles qui y parviennent sont contraint-e-s d'exercer une activité professionnelle parallèle difficilement cumulable avec la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme. La mise en place de la professionnalisation des cursus, dévalorisant les diplômes et fournissant une main d'œuvre flexible et corvéable pour le patronat, serait supposée répondre à une déconnexion entre l'université et le monde du travail. En réalité, 50% des étudiant-e-s sont déjà salarié-e-s à l'année donc déjà sur le marché de l'emploi.

## Le salariat étudiant, conséquence de la précarité

Les étudiant-e-s salarié-e-s sont donc parmi les plus précaires quant à leurs conditions d'études, en effet 62% d'entre eux/elles échouent à leurs examens chaque année. Cet état de fait n'est que la partie émergée de l'iceberg à laquelle il faut rajouter les conditions de logements, l'augmentation constante des frais d'inscription, l'exploitation dans les stages, le manque de savoir critique dans nos parcours universitaires.

Cette réalité n'est pas une fatalité, c'est pourquoi l'AGET-FSE appelle les étudiant-e-s à s'organiser afin d'imposer un rapport de force pour pouvoir obtenir de nouveaux droits et faire progresser ceux que l'on a déjà.

Afin de débattre, de s'informer et d'élaborer des revendications, l'AGET-FSE vous invite à une semaine sur la précarité du 31 janvier au 2 février.



L'IEP de Toulouse demande aux étudiants de déboursier 180 euros pour le concours d'entrée (60 euros pour les boursiers) et le montant total des frais d'inscription s'élève à 980,57 euros, sécurité sociale comprise, pour un étudiant non boursier. De plus, des frais d'inscription supplémentaires sont requis pour certains cursus en DNM, soit 410 euros de frais de supports pédagogiques, "facultatifs", mais remboursés uniquement sur demande, le remboursement disqualifiant l'étudiant de l'accès à l'aide à la mobilité. Les étudiants qui travaillent pour pouvoir s'acquitter de ces droits annuels très élevés ainsi que des frais liés à la vie étudiante ne sont pas pris en compte: impossibilité d'aménager les emplois du temps et les cours en fonction des horaires de travail, non prise en compte des contrats renouvelables ou jobs d'appoints, etc.

A l'Arsenal, les boursier-e-s voient leurs droits revus à la baisse. C'est par exemple la suppression de certains points de charge, ou encore, à la Bibliothèque de l'Arsenal, la suppression en 2011 de l'exonération des frais de bibliothèque qui permettait aux boursier-e-s d'emprunter 5 livres gratuitement.

Mardi 31 janvier

**Projection et débat**

Mercredi 1er février, 19h-22H:  
**Réunion publique sur la précarité étudiante, Cité U de Chapou**

Jeudi 2 février, 16h:

**Rassemblement devant le Crous, rue du Taur**

**SEULE LA LUTTE PAIE !**

Mirail : [aget.mirail@gmail.com](mailto:aget.mirail@gmail.com), IEP/Capitole : [aget.arsenal@gmail.com](mailto:aget.arsenal@gmail.com), Rangueil : [aget.rangueil@gmail.com](mailto:aget.rangueil@gmail.com)